

CHAPITRE 2 :  
LES MUTATIONS SOCIO-  
ECONOMIQUES

## INTRODUCTION

Ce chapitre traite les deux concepts contenus dans notre hypothèse : les mutations sociales et économiques. En premier lieu, quelques notions sont abordées : « les mutations », « mutations sociales » et « mutations économiques » dans le but de dégager l'effet des mutations socio économiques sur l'habitat traditionnel.

Cette partie expose l'éclatement de la famille traditionnelle et sa nucléarisation et aboutissement à différents types, notamment l'homogénéité de la société pour connaître son comportement envers le bâti, ainsi que la modernisation et son effet sur la société. Enfin, voir comment elle a pris un autre tournant et a adopté un nouveau mode de vie.

En deuxième lieu, on aborde les mutations économiques, ce sont les secteurs d'activités, les revenus, l'épargne et en dernier lieu la mobilité qui peut être envisagée, soit sous l'angle social ou économique vu qu'elle soit un fait et une conséquence.

Notre choix s'est porté sur ces paramètres pour les mettre en évidence. Il est issu d'une déduction après des discussions entamées avec la population, dans le but de dégager l'effet des mutations socio-économiques sur l'habitat traditionnel.

La dernière partie comporte les mutations qu'a connues l'Algérie depuis la période coloniale aux niveaux sociale et économique. Dans cet objectif et sous l'angle correspondant à notre société on superposera les différents facteurs en se basant sur les théories de certains chercheurs, sociologues et ethnologues.

## 2.1. MUTATIONS

### 2.1. Historique et origine

Les mutations sont définies comme étant des changements, (du latin mutatio, de mutare, changer)<sup>1</sup>. Le changement est synonyme d'évolution, transformation et métamorphose, action de transformer, c'est le changement d'une forme à une autre, qualifiée de considérable.<sup>2</sup> Selon (F. Choay et P. Merlin, 1988) « *la mutation sociale c'est le passage d'un type de société à un autre* ». <sup>3</sup> Donc ce changement social est synonyme d'évolution de la société qui révèle ses fondements historiques, structurels et fonctionnels. D'autres, opèrent une distinction entre « mutation » et ses synonymes donnés par Larousse : changement (G. Roche<sup>4</sup>), métamorphose (J. Marolleau 1975), variation (P. Foulquie 1982) et développement (A. Touraine, 1974)

Les deux révolutions 1789, politique et industrielle, ont permis aux sociologues français de construire des théories de changement social : classiques et modernes, Les théories classiques conçoivent généralement le changement comme l'effet d'une évolution, cohérente (positive ou négative), et considèrent cette évolution comme des canons qui mènent des sociétés traditionnelles vers des types modernes souvent expliqués par l'action d'un facteur exogène. Ces théories à vision moniste sont largement rejetées. Les théories modernes supposent que les voies qui mènent de la tradition à la modernité sont multiples et la notion traditionnelle de résistance au changement n'est pas évidente. Ces théories sont délaissées au profit d'études précises sur les séquences de changement, qui reposent sur les facteurs endogènes qui, d'après eux, engendreraient les mutations de la société. <sup>5</sup> Durkheim explique l'évolution de la société comme un passage d'un état social à un autre selon des phases déterminées. M. Weber idéaliste lie une fois le changement social aux croyances religieuses, et une autre, à la transition de la vie naturelle à la vie sociale, du milieu rural à esprit communautaire vers une associativité individualiste. Ibn Khaldoun propose le concept de « assabiya » qui d'après lui est indispensable et inévitable pour le changement des formes sociales.

Malgré ces différentes visions, toutes ces théories représentent le fait de changement des sociétés comme un fait évident, qui obéit à certaines logiques, que les théoriciens les définissent chacun à sa manière.

---

<sup>1</sup> - Larousse 1983.

<sup>2</sup> - F. Choay et P. Merlin, dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, presse universitaire de France, mars 1988, P.126.

<sup>3</sup> - Idem. P. 126

<sup>4</sup> - Cité par C. Rivière 1978

<sup>5</sup> - Idem. P. 126

La composition de la famille dans les sociétés rurales a subi de profondes modifications depuis les débuts de la révolution industrielle. Jusqu'ici, on peut constater à quel point la sphère de la famille n'est pas coupée de celle de la société et que les changements qui s'observent dans l'une se répercutent forcément sur l'autre. Ainsi la vie familiale a été touchée par les changements sociaux qui l'ont profondément marquée. On peut même constater qu'en plus d'être influencée par la société ambiante, la vie familiale a sa dynamique propre et peut même avoir un effet de retour sur les grandes institutions de la vie publique.

L'ancien noyau de Menaâ représente un habitat qui correspond à une communauté sociale. Le mouvement de changement frappant les modes socio-économiques et technique est limité. Il n'y a ni rupture ni changement total mais, mutation (J. Marolleau 1975) : « *la mutation sociale est un phénomène essentiellement local et contingent, provoqué par un nombre défini de facteurs possibles et dont les effets sont variables en intensité et en étendu,.....* ».

Les mutations sociales sont multiples. Elles sont observées sur le cadre social traditionnel qui s'éclate sous l'impact des changements technologiques et du progrès, permettant l'émergence de nouveaux besoins, comme ceux liés à la transformation du rôle des femmes et leur intégration dans le monde du travail. L'éclatement de la famille survient tant dans la structure de la famille que dans son système de valeurs et d'attitudes et bien d'autres facteurs qui ont marqués la société

Notre travail consiste à aborder les indicateurs qu'on juge pertinents pour notre problématique et qui touchent directement à la société et à la famille.

## **2.2. MUTATIONS SOCIALES**

### **2.2.1. La famille face à l'épreuve de transformation de sa structure**

La famille en tant que groupe social uni par les liens de parenté ou du mariage fournit protection, sécurité et socialisation à ses membres. Ses besoins varient d'une société à une autre<sup>6</sup> mais les relations entre ses membres sont régies par une réglementation précise. La cohésion de la famille est extérieurement symbolisée par l'usage du nom de famille, qui distingue les individus appartenant à une même famille et qui se transmet en ligne directe, paternelle dans la famille légitime.<sup>7</sup> La famille algérienne était confrontée à plusieurs épreuves qui ont modifié sa structure et ont permis l'émergence d'autres formes de familles.

---

<sup>6</sup> - Encarta 2009

<sup>7</sup> - Idem.

### **2.2.1.1. La famille patriarcale, un type traditionnel**

J. Grand'Maison qualifie la famille traditionnelle comme famille soumise à des défis de survie. Elle est orientée vers la production de la vie et centrée sur la transmission, de génération en génération, d'un patrimoine biologique, matériel et symbolique. Elle est avant tout une institution dont les normes, les lois, les coutumes, les représentations collectives sont celles de toute la société et de la culture commune. Elle n'est guère ouverte au changement vu les besoins de sécurité qui dominent sur les aspirations de la liberté.<sup>8</sup> Claude Lévi Strauss a montré que le fondement de la famille traditionnelle est fortement attaché à l'ordre symbolique.

Avant l'indépendance, la famille algérienne était élargie, où plusieurs couples et leurs enfants vivaient ensemble dont la taille peut atteindre 40 à 60 personnes. Dans la plupart du temps, Les hommes s'occupaient en commun du travail de la terre qui reste dans son intégrité et sa totalité le support économique familial et se transmet d'aïeul dans un cadre d'auto subsistance. Les produits sont stockés dans des greniers (guelaa ou matmour), le surplus de la production est destiné au troc, au marché ou à l'extérieur du pays. Cette organisation familiale était solidaire et puisait sa force de transmission de l'héritage dans l'indivision.<sup>9</sup> Le chef de la famille est autoritaire et souvent démocrate. Il arrive que le chef ne soit sans aucune autorité quant il n'a pas de descendants. La position de la femme était en parfaite complémentarité à l'homme, ayant sa part de responsabilité mais seulement à l'intérieur de chez elle.<sup>10</sup>

### **2.2.1.2. La famille nucléaire, l'avènement d'un type moderne**

Dans les pays industrialisés, la famille nucléaire est composée de deux adultes et leurs enfants considérés comme unité principale. Dans le contexte de la nouvelle prospérité de l'après seconde guerre mondiale, la famille traditionnelle occupait les premiers rangs du développement de la famille traditionnelle. Les classes moyennes ont vécu une promotion sociale et économique. Cette modernité est vécue d'une façon ambivalente cause de leur enracinement dans un système traditionnel qui les avait profondément marqués. Différents sont les soucis de la famille moderne qui reposent surtout sur le bonheur, l'avenir de leur progéniture, l'émergence de l'individualité et la prise en main de sa propre vie. Le rapport à la famille devient plus rationnel et moins dépendant d'une tradition répétitive et des règles sacrées

<sup>8</sup> - J. Grand'Maison : "Présentation. Les différents types de famille et leurs enjeux". Ouvrage publié sous la direction de Bernard Lacroix, *Vive la famille!*, pp. 9-32. Montréal : Les Éditions Fidès, 1993, 225 pp.

<sup>9</sup> - M. Boutefnouchet : « Système social et changement social en Algérie ». Office des publications universitaires Alger. P. 36

<sup>10</sup> - Idem. P.38.

certaines intouchables.<sup>11</sup> Dans les pays en développement, la famille nucléaire est subordonnée à une famille étendue, qui comprend également les grands-parents qui seront pris en charge et d'autres membres de la parenté vivant sous le même toit par manque de logement.

### **2.2.1.3. La famille monoparentale, une famille déchirée**

Elle est souvent éclatée, dans laquelle les enfants vivent avec un père ou une mère non marié, divorcé ou veuf. Ce dernier type est de plus en plus répandu aujourd'hui dans presque toutes les sociétés.

### **2.2.1.4. La famille polynucléaire, une famille néo-patriarcale**

Composée de couple et d'enfants célibataires et mariés et leurs petits enfants. C'est un type néo-patriarcal et traditionnel donc étendu, déplacé en ville récemment à cause de l'éclatement de l'indivision du patrimoine familiale. Ce type s'est reconstitué de la sorte pour les raisons suivantes:

L'enrichissement du chef de famille qui fait travailler ses enfants devenus adultes avec lui. Issus d'un milieu rural sans niveau scolaire, faute de chômage et manque de logement, les enfants se voient obliger de loger avec leurs parents. A travers son projet, M. Boutefnouchet a tenté de déterminer à travers son étude, la nature de «la famille algérienne » de part son évolution et ses traits modernes et cela depuis l'indépendance, il est certain que plusieurs changements ont affecté la structure de la famille algérienne qui constitue la pierre angulaire de la structure sociale, marquée dans sa structure humaine, ses systèmes de valeurs, ainsi que les rapports qui lient ses membres. Le changement de plusieurs données relatives à la réalité de la société algérienne, a inévitablement entraîné des transformations qui ont modifié l'état de famille. Le volume du modèle traditionnel de famille se rétrécit et décline de plus en plus pour céder la place à la domination de la famille nucléaire, qui se limite dans sa constitution au père, à la mère et aux enfants. Le modèle de la famille nucléaire devient donc plus dominant, cohabitant avec d'autres types qui étaient méconnus et qui semblent être une conséquence de ces transformations

### **2.2.3. MODERNISATION OU ACCULTURATION ?**

Chaque peuple aspire au développement vers le progrès en introduisant des éléments de culture et de science universelles provenant d'autres pays de tradition et de culture différentes avec le risque d'une aliénation totale et rejet d'héritage culturel

---

<sup>11</sup>- J. Grand'Maison : "Présentation des différents types de famille et leurs enjeux". Ouvrage publié sous la direction de Bernard Lacroix, Vive la famille!, pp. 9-32. Montréal : Les Éditions Fidès, 1993, 225 pp.

au profit de ceux d'une autre société. Cette ouverture sur le monde, n'a toujours pas été sans conséquence, car la domination est aujourd'hui sous une autre forme qu'elle soit politique, linguistique, économique ou autre.

Bien que la modernisation ne soit pas le seul paramètre du changement social mais elle reste le plus important. Le changement est inévitable puisque toute société doit se renouveler et enregistrer sa modernité. Elle influe sur les conditions de vie ainsi que sur les mentalités à travers une assimilation des cultures étrangères qui est liée à l'industrialisation et à la technologie, et mesurée par ces critères pour définir le niveau d'évolution des sociétés en voie de développement.

La modernité n'est pas universelle et unique, elle peut être définie de façon opposée. Pour les sociétés conservatrices traditionnelles est une déviation, par rapport aux comportements ancestraux de cette société, pour une société progressiste et novatrice. C'est une condition qui permet l'évolution de cette société. Boutefnouchet définit la modernité comme suit : « *la modernité est le processus d'introduction de techniques et des attitudes nouvelles dans une société dans le but de résoudre les problèmes nouveaux ou anciens posés à eux.* »<sup>12</sup>. L'étude de Gunnar Myrdal 1967, nous présente le concept de modernité comme le seul critère qui peut favoriser l'évolution vers le progrès social et économique des pays en développement. C'est la classe instruite et en contact avec le monde occidental qui a été sélectionnée comme étant des idéaux de la modernisation qui font progresser efficacement la société. Cette démarche véhicule des conflits avec les valeurs traditionnelles considérées comme ralentisseur et renvoie au modèle occidental qui, lui, induit la dépersonnalisation et crée le vide culturel. Ce même modèle de développement économique en occident a souvent prouvé son échec et ses sociétés se sont retrouvées dans l'impasse. Il est donc plus pertinent de développer des théories qui prennent en compte les capacités de l'être humain, et les associer au processus de développement des sociétés. La vraie modernité dit Boutefnouchet, c'est celle qui est désirée par la masse et en conformité avec la tradition et les aspirations de la société<sup>13</sup>. C'est à partir de 1967, avec la politique de développement national accompagné d'une industrialisation massive et une vulgarisation de la technologie, que l'Algérie a connu une modernité, mais à vrai dire le terme exact était une « acculturation ». L'Algérie près-colonial a connu des mutations profondes et rapides à tous les niveaux : économiques, sociaux et culturels conduisant à un déséquilibre favorisant la déviation et la rupture avec la

<sup>12</sup> - M. Boutefnouchet : « *Système social et changement social en Algérie* ». O. P.U. Alger. P. 107

<sup>13</sup> - Idem. P. 112.

tradition, qui, elle contient des éléments dynamiques pour le développement de la société.

#### **2.2.4. HOMOGENIETE SOCIALE UN FACTEUR DE STABILITE**

C'est une constitution sociale au sein d'un quartier, elle peut être au niveau de culture, de traditions, d'ethnie,.....etc. De l'hétérogénéité sociale découle l'isolement et la dispersion des individus n'ayant entre eux que des contacts superficiels et c'est à ce niveau que le risque d'Anomie augmente. Une pathologie sociale témoigne de l'absence d'organisation sociale résultant de la disparition des normes communément acceptées, alors que l'espace en tant qu'entité urbaine ou rurale et étant inséparable des paramètres socio-culturel, est un support d'un réseau de relation et porteur de messages. Il est sensé jouer un rôle dans la formation de la vie social. « *La constitution de tels quartiers enraie le processus d'anomie risquant de découler de contacts entre groupes culturellement hétérogènes ; bien plus, le quartier apparaît comme moyen pour le groupe de préserver son identité culturelle et de maintenir ses traditions religieuses, familiales, .....* »<sup>14</sup>

L'aspiration à une mobilité sociale incite à la mobilité résidentielle pour des intérêts d'emploi et des revenus plus importants. Entrer en interaction avec des groupes de modalités sociales différentes est inévitable et engendre des comportements imprévisibles.

#### **2.2.5. MOBILITE, EN QUETE D'UN EMPLOI**

La mobilité se manifeste pour plusieurs raisons et par des rythmes différents ayant des objets différents. Cette mobilité se situe au limite d'un lieu de travail et un lieu d'existence. La recherche du travail est le principal propulseur du mouvement qu'il soit périodique ou définitif, individuel ou familiale. La migration vers les lieux de travail peut être temporaire ou migration sans intention de retour. Les déplacements peuvent être rythmés selon les besoins des gens qu'ils soient quotidiens, dont le besoin à l'accès quotidien au travail provoque des mouvements à plus courte distance dit mouvement pendulaire ou migration quotidiennes du travail. Les migrations hebdomadaires et saisonnnières dépendent de l'aménagement du temps de travail. La libération de temps de loisir favorise ces deux derniers types de déplacement.<sup>15</sup>

<sup>14</sup> - Pierre cliche : « *Espace sociale et mobilité résidentielle* ». Les presses de l'université LAVAL. P. 8.

<sup>15</sup> - P. George : Sociologie et géographie, collection SUP, presses universitaire de France, 1972. P. 166.

Le besoin au déplacement et à l'immigration reposent sur trois raisons : migration pour vivre, migration quotidienne et migration de loisir. Dans la partie qui suit on va seulement expliquer les deux premiers types qui concernent directement notre cas d'étude.

### **2.2.5.1. Migration pour vivre**

Là où l'accroissement de la population est plus rapide que l'évolution de la capacité d'emploi de l'économie locale ou régionale, la tendance à l'immigration s'affirme. Le succès de la migration implique une existence dans une autre partie du pays ou du monde, où la situation est caractérisée par le déséquilibre entre l'offre et la demande de l'emploi au bénéfice de l'offre d'emploi.

Aujourd'hui, le développement de la productivité dans le secteur industriel, la saturation des systèmes de productions massives se manifestent par des crises sectorielles ou générales. Cela a bloqué la route de migration qui devient sélective. Elle ne reçoit que des travailleurs pour les emplois les plus ingrats d'où l'absence de promotion professionnelle et sociale. Cela rend les migrants conscients de l'impasse migratoire et ne le font que pour des années, le temps de rassembler une petite fortune qui leur permettra de s'insérer dans leur société d'origine.<sup>16</sup>

### **2.2.5.2. Migration quotidienne (mouvement pendulaire)**

Ces déplacements de la population active des régions urbaines et industrielles sont rares en zones rurales. Il existe autour de certaines plantations qui recrutent des ouvriers au moment des gros travaux leur imposant de longs déplacements à pied ou en camion. Une croissance démographique démesurée impliquant un étalement des zones urbanisées et une séparation spatiale des lieux de travail et lieux d'habitation. Ce type de migration est rythmé par les heures d'entrée et de sortie des lieux de travail et des écoles. D'autres déplacements sont inclus dans la migration quotidienne comme ceux pour acquérir certains objets, remplir des formalités administratives, acheter des produits de consommation, participer aux formes de la vie urbaine et sociale signifiante.

Ces mouvements peuvent se faire à l'intérieur d'une agglomération ou interurbain dans une zone fortement urbanisée à hiérarchisation fonctionnelle. Le temps de déplacement comporte un temps de transport, un temps d'attente et un temps de contrainte et d'inconfort.<sup>17</sup>

---

<sup>16</sup> - Idem. P. 167.

<sup>17</sup> - P. George : Sociologie et géographie, collection SUP, presses universitaire de France, 1972. P. 169.

## **2.3. MUTATIONS ECONOMIQUES**

L'économie est l'artère de la vie dont les métiers et les activités professionnelles qui appartiennent à l'un de ces trois secteurs : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Les secteurs d'activité économique sont dépendants les uns des autres. Ensemble, ils forment une chaîne d'activités dont le produit est un bien consommable

### **2.3.1. SECTEURS D'ACTIVITES**

#### **2.3.1.1. Agriculture**

C'est le secteur primaire, il comprend toutes les activités qui concourent à la production de la matière première comme l'agriculture, la viticulture (les vignes), la sylviculture (les forêts) et la pêche.

#### **2.3.1.2. Industrie**

Nommé secteur secondaire, il comprend les industries de transformation des matières premières en produits finis destinés à la consommation ou à la production (comme les métiers du textile qui produisent du tissu à partir de fibres végétales ou les activités pétrolières qui transforment le pétrole brut en essence) et le bâtiment (le BTP, ou bâtiment et travaux publics).

#### **2.3.1.3. Services**

Appelé aussi secteur tertiaire, il comprend toutes les activités qui n'appartiennent ni au secteur primaire, ni au secteur secondaire. On y inclut donc les métiers les plus divers : le commerce, la restauration, les transports, les communications, les banques, les assurances, les métiers de l'informatique, etc.

### **2.3.2. REVENUS**

Les revenus en économie est une somme perçue par un individu ou une collectivité (une entreprise ou un État) comme fruit d'un capital placé ou rémunération d'une activité (le profit) ou d'un travail (le salaire).

Le revenu, par opposition au capital, est un « flux » : un ensemble de services fournis par un ensemble de biens au cours d'une certaine période. Cet ensemble de services est un « revenu » dans la mesure où on peut en disposer sans s'appauvrir. D'où la distinction entre revenu brut et revenu net. Le revenu net correspond au revenu brut diminué des frais encourus pour sa perception (frais professionnels dans le cas d'un salaire, entretien dans le cas du capital). De plus, on ne parle de revenu que lorsqu'il se répète périodiquement. Le revenu réel désigne le pouvoir d'achat

réel, le chiffre qu'il exprime tenant compte des variations des prix des biens et des services.

Traditionnellement, le revenu du secteur privé était divisé en trois catégories : le revenu du travail ou salaire, le revenu du sol ou rente et le revenu du capital ou profit. Aujourd'hui, dans une perspective davantage centrée sur le rôle de l'individu dans l'économie, on distingue : les salariés qui fournissent du travail, les capitalistes qui prêtent de l'argent ou des biens (meubles et immeubles), et les entrepreneurs qui produisent en combinant les facteurs de production. À chacune de ces catégories de service rendu correspond un revenu, auquel peut s'ajouter une rente, rémunération qui peut concerner chacune des trois catégories. Dans le secteur public, le revenu national est l'évaluation monétaire de la production annuelle d'une économie et correspond à la somme de tous les revenus nets.<sup>18</sup>

### 2.3.3. EPARGNE

En économie l'épargne est une partie du revenu qui n'est pas consacrée à la consommation mais considérée comme une consommation différée dans le temps. L'épargne est un stock de ressources que l'on met de côté en renonçant au plaisir que pourrait procurer son utilisation immédiate pour préparer une consommation ou une satisfaction future. Il représente la différence entre le revenu et les dépenses de consommation.

Les individus épargnent pour pouvoir s'acheter un logement ou des biens de consommation courante. Ils placent leur argent sur des marchés financiers en espérant accroître leurs revenus ou agissent par précaution en se constituant une réserve qui les protège de certaines éventualités. L'épargne collectée sera transformée en crédits, placée sur marché et investie pour le développement économique et social. Chaque année, les ménages épargnent une partie de leur revenu disponible. Cet effort d'épargne se traduit donc par des flux monétaires qui vont alimenter le patrimoine des ménages. Le patrimoine est donc constitué de l'ensemble des flux antérieurs d'épargne réalisés par les ménages. Les ménages épargnent pour trois raisons principales :

disposer de liquidités : afin de permettre une dépense de consommation plus importante dans un futur proche.

Disposer d'une réserve : cette réserve constitue une marge de sécurité afin de faire face aux aléas de la vie (accident, maladie...).

---

<sup>18</sup> - Encarta 2009

Constituer un patrimoine : ce patrimoine peut prendre des formes de placements différents et sert soit à procurer un complément de revenu, soit à être transmis sous la forme d'un héritage aux descendants de l'épargnant

### **Les formes de l'épargne**

La part du revenu épargné est alors placée dans différents actifs qui constituent le patrimoine de l'épargnant. Ces actifs sont regroupés en deux catégories :

Actifs financiers : comprend l'ensemble des placements financiers des ménages (assurance vie, valeurs mobilières de placement, livrets d'épargne...).

Actifs non financiers : ensemble des autres actifs constituant le patrimoine des ménages. Le logement (actif immobilier) représente le principal actif non financier des ménages.

## **2.4. L'ENVIRONNEMENT SOCIO ECONOMIQUE ET SON INFLUENCE SUR LES TRANSFORMATIONS ARCHITECTURALES**

Il est vrai que l'on ne peut comprendre la complexité du présent sans jeter un regard sur le passé. Notre travail repose sur l'étude de la famille actuelle (moderne), qui se doit la compréhension du contexte traditionnel d'où elle dérive et qui l'a profondément marquée. Il n'est certes pas question de faire ici l'historique des fonctions qu'a assumées la famille à travers les temps mais de dégager les particularités selon lesquelles cette dernière est susceptible de répondre aux nouveaux besoins sociétales et économique de ses membres dans un processus de causalité qui produit le changement, car une considération centrée uniquement sur la famille à l'aire actuelle serait alors insuffisante. C'est tout le milieu social et économique qu'il faudrait étudier. Ces tendances au changement que la famille connaît, sont dues à la fois selon sa propre dynamique (facteurs endogènes) et sous l'impact de la société globale (facteurs exogènes).

### **2.4.1. Les mutations socio économiques en Algérie**

Parler de Menaâ c'est parler de toute l'Algérie ainsi que les événements qui ont modelés le sort de l'Algérie, de l'antiquité à l'avènement de l'islam, facteur fondamental d'unité, de la colonisation à l'indépendance et d'une économie colonial à une économie nationale.

L'Algérie a subi une double influence sur la structure sociétale : du moyen oriental et l'Afrique noire au limite du Sahara et qui peut être senti au sein de la société algérienne, marquée par un type matriarcal au sud et patriarcale plus on se dirige vers le nord et cela depuis 2000 avant J.C.<sup>19</sup>

L'avènement de l'Islam n'a pas bouleversé la structure familiale autant qu'il a épuré d'une manière souple des pratiques et des coutumes païennes existantes au sein des structures sociales de l'époque, en plus des modèles qui étaient proches au système du lignage dans lequel le pouvoir se transmet en ligne parentale. Ainsi l'apport de l'islam est toujours vivace à travers certains modes d'organisation comme l'autorité de la djemaa et les relations parentales.<sup>20</sup>

Nombreuses sont les perturbations qu'a connues la famille algérienne avec l'occupation française, marquée par le vol des terres à grande échelle. Cela a poussé les gens à chercher d'autres moyens de subsistance. La guerre de libération a favorisé la dispersion des familles, et par la suite fusionnées par les colons dans des

<sup>19</sup>- M. Boutefnouch : «système social et changement social en Algérie », Office des publications universitaires - Alger. P.14.

<sup>20</sup>- Idem. P.16.

campes de concentration en vue de détruire les liens familiaux et les préparer à une intégration dans la société européenne, chose qui a accentué cette déchirure sociale et familiale. A la fin de l'occupation, l'Algérie s'est retrouvée avec un déséquilibre socio-économique important marqué par un exode rural rejoignant les villes où il y a manque de structures et d'encadrement.<sup>21</sup>

Au niveau agricole, l'économie de l'Algérie coloniale était marquée par un capitalisme agraire colonial traduit par l'exploitation des terres de paysans expropriés. Les colons s'installèrent sur les terres fertiles et leur productivité s'éleva du fait de l'introduction du progrès technique et de la disponibilité des facteurs de production : eau, tracteurs, engrais etc. Ce capitalisme agraire, était en progression grâce à l'appropriation d'un surplus agricole croissant et l'intervention des banques et compagnies françaises.

Cette période était caractérisée par la juxtaposition de deux agricultures : l'une moderne orientée vers l'exportation, tenue par les colons exploitant les richesses du pays colonisé, l'autre traditionnelle, et repliée sur elle-même, entre les mains des Algériens et connaissait une baisse de la production

Vers la fin du 19ème siècle jusqu'à 1955, l'industrie concernait essentiellement l'activité de transformation dans les secteurs alimentaires, textiles, céramiques, cuire, peaux et mines. Le capital en industrie était faible vu la nouvelle division du travail résultant de la colonisation fondée sur les relations avec l'extérieur, la domination et l'échange inégal. L'Algérie coloniale se spécialisa dans les exportations concurrentielles de toutes sortes de produits, ce qui a engendré la dégradation et la disparition de l'activité artisanale qui était très développée dans les grandes villes avant l'indépendance.

L'Algérie a connu toutes les formes de dépendances économiques (agricole, industrielle, financière, etc.,....) à l'égard de l'économie française avec une domination des échanges extérieurs avec la France. Cette dépendance commerciale croissante se traduit par l'aggravation du déficit de sa balance commerciale qui reflète la croissance rapide des importations et la décroissance des exportations. Ce déséquilibre commercial s'ajoute à d'autres déséquilibres économique, régionale, ville/campagne résultant de la destruction de la société algérienne provoqué par le pouvoir colonial. La population musulmane active, principalement concentrée dans le secteur agricole, représente 88 % (tab.01), employée comme khammès et ouvriers

---

<sup>21</sup> - M. Boutefnouchet : «système social et changement social en Algérie », Office des publications universitaires - Alger. P.18.

journaliers. En revanche, la présence de la population musulmane dans les secteurs industriels et tertiaires est très faible et concerne des postes de travail sans qualification sous rémunérés. Cette main d'œuvre représente un réservoir pour l'économie coloniale

**Tab.01** : Répartition de la population par secteur (en %)

Secteur	Non musulmans	musulmans
Agriculture	14.2	87.9
Industrie	31.3	4.4
Secteur tertiaire	54.5	7.7

Source : A. Brahim, P. 69

L'évolution de la population était rapide et a atteint 28.000.000 habitants en 1991. Elle croît à un taux annuel moyen de 2.8% avec une densité de population de 13.8 habitants/km<sup>2</sup> **tab.02**. Cette faible densité s'explique par l'étendu du territoire et par la concentration de la population au nord et dans les principales villes.

**Tab.02** : Evolution de la population Algérienne (en million)

	1960	1991	2000	Densité Hab/km <sup>2</sup>	Taux d'accroissement en%	
					1960-1990	1990-2000
Algérie	10.8	26.0	33.0	13.8	2.8	2.8

Source : A. Brahim 1996 Cit en p.100

### Chômage et émigration

La situation de l'emploi en Algérie était alarmante pendant la période coloniale. Les paysans arrachés de leur terre, sont regroupés dans des centres, dépaysés et marginalisés. Peu de gens avaient accès au travail dans les autres secteurs avec un salaire très bas et dans des postes qui ne demandent aucune qualification. La période post-indépendance, a connu une stagnation économique. Le développement engagé donne un second coup d'accélérateur à l'exode et marque une baisse d'emploi dans le secteur agricole, (**tab.03**).

**Tab.03** : Répartition de la main d'œuvre par secteur (en %)

	Main d'œuvre % de la pop. Totale en 1990	Agriculture			Industrie			Services		
		1960	1980	1990	1960	1981	1990	1960	1980	1990
Algérie	23.6	67	25	17	12	25	16	21	50	67

Source : A. Brahim 1996, P. 103.

On remarque que la main d'œuvre agricole a fortement baissé en 1960 et est passée de 67% à 17%. Alors que la part de la main d'œuvre dans l'industrie et les services n'a cessé d'augmenter au cours de la même période. Ainsi en l'espace de trente ans, l'emploi en Algérie a proliféré davantage en zones urbaines

qu'en zones rurales. Cela découle de l'absence d'une vision claire des pouvoirs publics fondée sur la réduction des inégalités régionales et de l'absence d'une politique dynamique de l'emploi dans une perspective cohérente de lutte contre la pauvreté. De ce fait, le chômage s'établit en Algérie à plus de 30% de la population active en 1995. Dans l'ensemble, ce taux touche essentiellement les zones rurales et les catégories les plus jeunes de la population, il est estimé à 26.3% selon le recensement de 1987. Selon l'O.N.S., le taux de chômage des jeunes est estimé à 82.6% de chômeurs en 1989 touchant les catégories de 16 à 29 ans.

L'importance du chômage rural et du chômage des jeunes souligne la nature structurelle de la crise de l'emploi qui s'accompagne d'une marginalisation économique et sociale progressive des zones rurales et l'extension de la pauvreté et de l'insuffisante couverture des besoins fondamentaux des populations défavorisées. D'après A. Brahimi (1996) cela était depuis l'ère coloniale à l'origine des mouvements migratoires vers les villes et vers l'étranger et s'est amplifié après l'indépendance. Le chômage rural et le chômage des jeunes qui en résulte, accentue les inégalités régionales, les inégalités sociales et les déséquilibres économiques. De ces inégalités multiples, la campagne algérienne a connu un processus d'appauvrissement et a perdu ses forces en encourageant les candidats potentiels à l'exode rural et à l'émigration.

L'émigration est le produit du capitalisme. Elle remonte au début du 20ème siècle et est devenue importante à partir de 1918. Après la 1ère guerre mondiale, les Algériens s'expatriaient en France pour y travailler quelque années, mais revenaient à leur pays. D'autres leur succédaient et ainsi de suite. Ce mouvement migratoire s'effectuait dans les deux sens notamment entre 1948 et le début de 1960 avec un solde positif en faveur des partants. Entre 1947 et 1954, il y a eu 911.205 de départs d'Algériens pour la France, contre 697.786 de retours définitifs en Algérie, soit un accroissement de 213.419 émigrés.<sup>22</sup> Ce qui a accentué les effets pervers économiques et sociaux observés durant la période coloniale et plus encore après l'indépendance. Juste avant la proclamation de l'indépendance, 900.000 européens qui jouissaient de postes clé, quittent l'Algérie. En 1962, l'Algérie comptait près de 3.000.000 de personnes arrachées de leurs foyers et transférées dans des centres de regroupement, 500.000 réfugiés en Tunisie et au Maroc et plus 1.500.000 de personnes émigraient des campagnes vers les villes et 400.000 vers la France<sup>23</sup>.

<sup>22</sup> - Brahimi A.: Le Maghreb à la croisée des chemins, à l'ombre des transformations mondiales. Hoggar 1996. P.80.

<sup>23</sup> - Idem. P.85.

Cela a provoqué des vacances économiques et sociales dans le pays et entraînait un désordre conséquent pour le futur de l'Algérie indépendante.

Au début, l'émigration centrée sur le travail n'était soumise à aucune limite réglementaire. Après l'indépendance, elle a été organisée par les accords intergouvernementaux (accords Algéro-français du 10 Avril 1964). (Tab.04).

Tab.04 : Evolution de l'immigration en France (1962-1972)

Algérie	1962	1964	1968	1972	Accroissement 1962-1972	Taux de croissance Annuel moyen en %
	425.000	510.000	562.000	798.690	373.690	8.8

Source : A. Brahim 1996, P. 105.

L'accroissement considérable de l'émigration en France, pas seulement algérienne mais aussi maghrébine, après l'indépendance, a incité le gouvernement français à fermer les frontières aux travailleurs émigrés maghrébins pour des raisons politiques, économiques et sociales en l'an 1974 ; ce qui a permis au pays de se recentrer sur lui-même, raye de l'esprit des jeunes cet possibilité de promotion et contribue à les engager dans la migration interne. Après cette loi, le nombre d'émigrés décroît de 24% en passant de 331.090 en 1974 à 268.000 en 1988. Le phénomène migratoire était une solution pour une phase qui a eu un impact plus tard sur le plan social et économique.

Sur le plan social : Les Algériens émigrés, coupés de leur milieu traditionnel et influencés par le mode de vie occidental, ont changé leur comportement et mode de vie durant leur séjour en France. Ils adoptèrent au cours des années une attitude sociale et un mode de consommation étranger à leur nature au retour au pays d'origine. Cette dépendance de l'Algérien à l'égard du modèle français s'est renforcé après l'indépendance et a accentué le phénomène social. Par conséquent, le mode de vie européen devient le mode de vie à référence.

Sur le plan économique : Depuis son apparition, l'immigration algérienne alimente les pays d'origine en argent français, l'épargne des émigrés transite par les banques et les postes officiels, en plus des transites informels depuis 1960. Au début, les transferts monétaires aux familles des émigrés qui vivaient en Algérie sont utilisés pour des activités de subsistance ou pour être consommé. Entre 1950 et 1960, les économies réalisées étaient importantes et servaient dans beaucoup de cas à l'acquisition d'un terrain à bâtir, d'un logement, d'un fond de commerce ou

alimentaient certaines activités qui leur procureraient une rente en vue d'améliorer leur rang social au retour au pays. (Tab.05)

**Tab.05:** Transfert d'épargne des émigrés Algériens travaillant en France (en million)

Année	Transfert (en million)
1971	776
1978	426
1984	34
1988	14

Source : A. Brahim 1996, P. 107.

On peut remarquer que l'épargne officielle transférée par les Algériens émigrés, a baissé de 98% entre 1971 et 1988, cédant la place au marché informel ou au commerce de valise. Cet état de fait était fatal pour l'économie algérienne déjà souffrante et paradoxalement bénéfique pour ses acteurs.

#### 2.4.2. Les mutations socio économiques à Menaâ

La situation dans les Aurès était décrite par D. J. Gouzon "*Puis vient le temps de rompre l'isolement et, avec lui, celui de la tentation de l'ailleurs. Les temps présents, au fond des vallées, les terres se vident, les hommes partent. Dans les villages, seul demeurent les vieillards, les femmes et les enfants. Les gestes s'érodent, comme les maisons de terre en perte de sens et de symboles. Le temps a pénétré les montagnes de l'Aurès et, avec lui, l'Histoire. La famille s'ouvre aussi mais se fragmente, satisfaite d'une économie moins précaire mais moins communautaire. Aspirations nouvelles. Modèles nouveaux.*"<sup>24</sup>

A Menaâ, notre cas d'étude, l'immigration a toujours été omniprésente, pas seulement vers la France, mais pour la même raison qui est l'emploi, conditionnée par des facteurs spécifiques à la période. L'évolution de la population de Menaâ nous renseigne sur l'émigration et les événements qui l'ont conditionné. (Tab.06)

**Tabl.06 :** Evolution de la population de Menaâ

Menaâ Chef lieu	Nombre d'habitant/ année				Taux d'accroissement (en %)			Taux migratoire(en%)*	
	1977	1987	1998	2008	1977-1987	1987-1998	1998-2008	1977-1987	1987-1995
	2.474	3.632	4.956	5.244	3.91	2.86	0.56	0.83	0.36

Source : RGPH 2008. \*Source : P.D.A.U. 1998.

De 1977 à 1987 : cette période a connu un taux d'accroissement important égal à 3.91%, cela est dû d'une part à l'installation de l'unité de jus et de conserves – ENAJUC- et d'autre part à la construction de certaines infrastructures et équipements au centre de la commune.

<sup>24</sup> - Jemma-Gouzon D.: Villages de l'Aurès, archives de pierres. Edit. L'Harmattan. 1989 p. 7-8.

Deux facteurs qui ont encouragé la sédentarisation de la population. Entre 1987 et 1998 : bien que le nombre d'habitant soit proche du taux de regroupement urbain (coefficient démographique selon O.N.S.), le taux d'accroissement de la population chute à 2.86. Cela est dû à l'immigration causée par les évènements des années quatre vingt dix et à l'état de l'insécurité qui régnait dans la région. De 1998 à 2008 : période critique, le taux d'accroissement a connu une chute importante atteignant les 0.56%, conséquence de l'immigration interne qui était en plein essor vers la wilaya de Batna et d'autres wilayates. (Tab.07, 08).

**Tab.07:** l'émigration de Menaâ chef lieu vers les autres communes

Commune	Nombre de familles émigrées	Nombre d'habitant émigrés
Batna	20	99
Tigharghar	12	12
Arris	01	04
Bouzina	01	04
Barika	01	03
Total	35	122

Source : RGPH. 2008

Batna vient en premier lieu avec un nombre d'habitants émigrants égale à 99 habitants, à la recherche de meilleures conditions dans les domaines de l'emploi, de service, de l'enseignement et de la santé.

**Tab.08 :** l'émigration de Menaâ chef lieu vers les autres wilayas

Wilaya	Nombre de familles émigrées	Nombre d'habitant émigrés
Biskra	12	64
Ouergla	11	57
Alger	06	22
Oued souf	01	10
Khenchela	-	04
Bejaia	-	04
Oum Elbouaghi	-	03
Ilizi	-	03
Jijel	-	02
total	30	169

Source : RGPH. 2008

L'immigration vers les autres wilayates est chapeauté par un nombre important vers Biskra pour des conditions de sécurité durant la période critique des années 90, ainsi que pour des services médicaux. Puis vers le sud comme Ouargla et Hassi Messaoud à la recherche du travail dans les gisements avec des rendements plus importants, vient en troisième position Alger pour travailler dans les entreprises de bâtiments (tab.08).

L'émigration vers l'étranger, surtout vers la France marquée par son cachet historique, reste toujours la direction préférée des Algériens (tab.09), mais il faut noter que ce nombre reste faible par rapport au nombre qui transitait après l'indépendance. Puis vient la Lybie en deuxième position avec 10 personnes vu la proximité et pour la même raison qui est le travail.

Tab.09 : l'émigration de Menaâ chef lieu vers l'étranger

Pays	Nombre de familles émigrés	Nombre d'habitant émigrés
France	-	18
Lybie	-	10
Angleterre	01	02
Total	01	30

Source : RGPH. 2008

Parler de l'émigration, c'est évoquer ses causes : l'emploi et le taux de chômage élevé de la population active à Menaâ, en sont les principales causes. L'agriculture, qui a été la vocation principale de la région, s'est distinguée par la rareté des terres à bon potentiel agricole, le manque de ressources hydrauliques et les activités tertiaires en développement non conforme avec l'assise économique de la région. De ce fait, la situation économique de Menaâ chef lieu est devenue très critique avec un taux de chômage de 27.4% (tab.10). A signaler que ce taux comprend la population féminine, qui n'a guère accès au travail malgré son nombre important.

Tab.10 : taux de chômage a Menaâ

	Population	Pop en âge active	Pop. active	Pop. occupée	Pop. en chômage	Taux de chômage
Menaâ chef lieu+	4762	2106	902	655	247	27.4
Menaâ chef lieu*	5244	-	2634	936	1698	

+ Source : RGPH. 1995

\*Source : délégué communale, 2008

Cette situation critique est aggravée par la baisse d'emploi productif au profit des emplois ne demandant aucune qualification. Tab.11,

Tab.11: Répartition de la population par B.A.E.

	S. Primaire	Secondaire			Tertiaire	Totale
		BTP	IND	TOT		
Menaâ chef lieu	77	61	195	256	322	655

Source : PDAU 1996

Les services présentant le plus grand pourcentage sont : (l'enseignement, la santé et le commerce. La majorité travaillent dans le secteur industriel dans les wilayates de Batna, Biskra et Hassi Messaoud, alors qu'à Menaâ, il n'existe que l'unité ENAJUC. Autrefois elle faisait travailler 166 personnes. Après sa privatisation, ce nombre s'est réduit à 65 personnes. Ajoutant à cela, les deux unités de

transformation des produits fruitiers de la région avec un effectif de 20 personnes. L'entreprise Baloul de menuiserie est aujourd'hui fermée. Le secteur primaire ne bénéficie que de 5% d'emploi et ne concerne que les gens âgés, les femmes et les enfants fuyant l'école ou en vacances. L'agriculture était la préoccupation principale de la région. Avant l'indépendance, L'activité agronomique était marginalisée, les colons n'arrivaient pas à contrôler la région vu sa nature montagneuse difficile. Après l'indépendance, elle est restée enclaver sur elle-même avec un relief accidenté. Elle souffre des contraintes du sol et de l'eau. La population de Menaâ est en mouvement seulement intra groupement et vers certaines villes. Ses besoins en matière d'infrastructure scolaire et sanitaires sont insuffisamment pris en charge. Un taux de chômage très élevé dû à l'urbanisation au détriment des terres agricoles, à la rareté de celles-ci, au manque de ressources hydrauliques ainsi qu'à l'augmentation de l'activité tertiaire.

## **CONCLUSION**

La famille, qui était à l'origine une structure forte, contraignante et hiérarchisée, plaçant ses membres sous l'autorité du chef de famille, c'est-à-dire le père, a évolué vers un affaiblissement de ses liens et une prise d'autonomie des individus qui la composent. Elle s'est nucléarisée et ne désigne plus, au sens strict, que les parents et les enfants, voire même un parent. Elle est influencée par tout ce qui est moderne, alors que cette attitude nuit à la structure sociale et à son environnement

Au niveau économique, on a une désertification des terres agricoles en faveur du tertiaire. Les revenus très faible ainsi que l'introduction de la technologie à des frais considérable ont favorisé ce délaissement et par la suite ont encouragé la migration dans des périodes socialement critiques en quête d'un emploi.

Ces contraintes que subit la société qu'ils soient exogènes ou endogènes favorisent sa mutation vers une phase, que d'après elle, meilleure.

Les mutations socio-économiques ont induit le changement de mode de vie, qui lui-même a provoqué des transformations de l'espace vécu et de la forme d'habitat.